



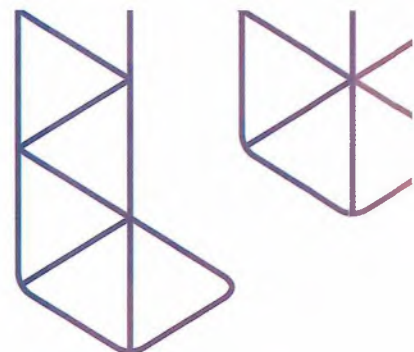
MARCHEPRIME
Une ville au cœur

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 MARS 2024

DÉLIBÉRATIONS VOTÉES

.....



L'an deux mille VINGT-QUATRE, le 28 mars à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de la commune de MARCHEPRIME, dûment convoqué le 22 mars 2024 en séance ORDINAIRE, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Manuel MARTINEZ, Maire.

PRÉSENTS : M. MARTINEZ (sauf pour les délibérations n° 2024-24 et n°2024-27), M. FLEURY, Mme GAILLET, M. LORRIOT, M. BARGACH, Mme PIRES, Mme FALCOZ-VIGNE, M. ROYER, Mme BARQ SAAVEDRA, M. VANIGLIA, Mme ASSIBAT-TRILLE, M. CAÏSSA, M. CARDOSO, Mme SALHI, Mme KARPINSKI LABORDE, M. GUICHENEY

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme BATS a donné procuration à M. MARTINEZ
Mme BRETTESS a donné procuration à M. FLEURY
Mme RUIZ a donné procuration à M. ROYER
M. RECAPET a donné procuration à M. CAÏSSA
Mme JAULARD a donné procuration à Mme FALCOZ-VIGNE
Mme BERTOSSI a donné procuration à Mme BARQ SAAVEDRA
M. AUVINET a donné procuration à Mme ASSIBAT-TRILLE
Mme MARTIN a donné procuration à M. GUICHENEY

ABSENT EXCUSÉ :

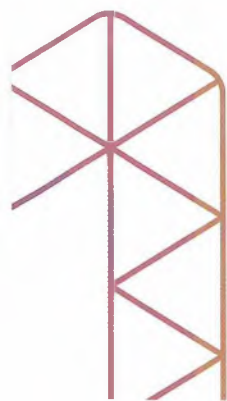
M. MAILLARD

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : M. Emmanuel CARDOSO

Approbation du Procès-verbal de la séance du 22 février 2024 : **Unanimité**

Présentation de l'ordre du jour de la séance : **Unanimité**

OBJETS	VOTES
Finances-Budget	
N°2024-23 : Approbation du Compte de gestion 2023 du budget principal VILLE.	Unanimité
N°2024-24 : Approbation du Compte administratif 2023 du budget principal VILLE.	Unanimité
N°2024-25 : Affectation des résultats du budget principal VILLE 2023.	Unanimité
N°2024-26 : Approbation du compte de gestion 2023 du budget annexe équipement culturel La Caravelle.	Unanimité
N°2024-27 : Approbation du compte administratif 2023 du budget annexe équipement culturel La Caravelle.	Unanimité
N°2024-28 : Affectation des résultats du budget annexe équipement culturel La Caravelle 2023.	Unanimité
N°2024-29 : Création du budget annexe « Cœur de Ville » assujetti à TVA rattaché au budget principal VILLE – Annule et remplace la délibération n° 2023-109.	Unanimité
N°2024-30 : Vote du budget annexe Cœur de Ville – Exercice 2024.	Unanimité



N°2024-31 : Décision modificative n°1 budget principal VILLE 2024.	Unanimité
N°2024-32 : Prorogation du prêt relais n° 1695.	Unanimité
Affaires juridiques et Urbanisme	
N°2024-33 : Instauration d'une coopération avec l'Office de tourisme du Cœur du Bassin d'Arcachon pour la gestion d'un téléservice relatif à la procédure d'enregistrement et au régime d'autorisation temporaire de changement d'usage de locaux d'habitation – Signature d'une convention.	Unanimité
N°2024-34 : Vente d'un espace vert cadastré section AW n° 16p, sis allée de Réganeau.	Unanimité
N°2024-35 : Acquisition de la parcelle cadastrée AE 123p, sise 41 avenue de la Côte d'argent.	Unanimité
Enfance, jeunesse	
N°2024-36 : Convention de partenariat avec le collège Gaston Flament de Marcheprime pour interventions du JAM.	Unanimité
N°2024-37 : Convention de partenariat pour l'action éveil culturel et petite enfance avec le Réseau Girondin Petite Enfance pour l'année 2024.	Unanimité
Administration générale	
N°2024-38 : Office de tourisme cœur du Bassin d'Arcachon : signature de la convention de partenariat 2024 pour la tenue de prestations à Marcheprime.	Unanimité
N°2024-39 : Compte-rendu des décisions prises par le Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations.	Prise d'acte

Questions et informations diverses.

Séance levée à 21h50

Affiché à la porte de la mairie

et mis en ligne sur le site internet de la commune04/10/2024



 Le Maire,
Manuel MARTINEZ